

Dimanche 17 novembre 2024

## CHAMPIONNATS DE NORMANDIE « INTERCLUBS TC »

CAEN  
Bassin : 25 m x 8 Couloirs  
Compétition d'animation  
Chronométrage électronique

### Préambule

**Objectif :** Toute la natation française sur le pont !

La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 25.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références régionales. Enfin, c'est aussi une occasion unique pour les "petits" de côtoyer les plus grands.

### Catégories

### Modalités d'accès

- Les 16 premières équipes normandes, dames et messieurs, figurant au classement national des interclubs TC pour la saison 2023
- Les clubs ont obligation de participer à la meilleure poule.
- CF : [Annuel Règlement Natation Course](#)

TOUTES CATEGORIES



**Les 16 équipes dames et 16 équipes messieurs ont jusqu'au 19 octobre 2024 pour confirmer leur participation à [secretariat@ffnormandie.com](mailto:secretariat@ffnormandie.com)**

**En cas de non-participation d'une de ces équipes aux Interclubs régionaux, le club ne pourra pas engager de participants aux Interclubs départementaux.**

**En cas de forfait d'équipes au niveau régional, elles seront remplacées par les suivantes au classement (cf équipes réservistes p4), dans ce cas l'équipe reclassée ne pourra pas participer aux Interclubs départementaux. Les 5 équipes réservistes dames et messieurs doivent confirmer leur possibilité de participation aux Interclubs régionaux en cas de forfait pour le 19 octobre 2024 à [secretariat@ffnormandie.com](mailto:secretariat@ffnormandie.com)**

### Modalités de participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 nage libre.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10x50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels. Aucun remplaçant ne peut se substituer à l'un des titulaires du relais 10 x 50 nage libre.

Pour les différentes poules de Ligue et/ou départementale, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes. En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule de Ligue, les clubs dans l'ordre du classement de l'année N-1 peuvent être mobilisés pour participer à la meilleure poule de Ligue. A cet instant, la Ligue est souveraine pour exiger ou non d'une équipe qu'elle participe à cette meilleure poule.

Pour les championnats interclubs de Ligue et départementaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs étrangers hors UE et/ou citoyens de l'UE, ressortissants d'un autre Etat membre qui ne résident pas depuis au moins 12 mois sur le territoire français où ils pratiquent la Natation Course. Cette limitation s'applique à tous ces nageurs étrangers ayant réalisé lors des 4 dernières années (depuis 2020) une performance supérieure ou égale à 1000 points sur la table de cotation FÉDÉRALE. Le contrôle de ce dispositif sera opéré à l'issue de la période des Interclubs. Il conviendra pour tout nageur étranger identifié lors de ce contrôle d'apporter la preuve de sa résidence en France depuis le 30 octobre 2023.

A cette disposition s'ajoute l'impossibilité, pour chaque équipe masculine ou féminine de club d'inscrire dans sa composition plus de deux nageurs français transférés du 1er janvier au 17 novembre 2024, inscrits sur les listes de transferts 2023 et 2024 (consultables sur votre espace extraNat).

**Toute équipe constatée en infraction de ces règlements sera déclassée à 0 point.**

## Engagements

Sur **EXTRANAT** jusqu'au **Mardi 12 novembre 2024**

60 € par équipe

Règlement à envoyer à la Ligue de Normandie Natation (péricentre 4 - 147 rue de la Délivrande 14000 CAEN)

*Rappel règles d'engagement : S'acquitter des frais d'engagement soit 60€ par équipe et régler des frais de dossier à hauteur de 50 € par demi-journée. Ces frais sont obligatoires pour valider les engagements.*

*Les engagements n'ayant pas fait l'objet du paiement des frais de dossier ne seront pas retenus.*

*Chaque club doit présenter un officiel par demi-journée de présence. Au terme de la compétition, chaque club ayant satisfait à son obligation de présenter un officiel sera remboursé de l'intégralité de ses frais de dossiers.*

### Epreuves

### Modalités d'échauffement

#### DAMES et MESSIEURS

**Nage Libre** : 100 - 400

**Brasse** : 100 - 200

**Dos** : 100 - 200

**Papillon** : 100 - 200

**4 Nages** : 100 - 200

**Relais** : 10 x 50 NL - 4 x 200 NL - 4 x 100 4N

Classement au temps

#### MATIN

Ouverture des portes : 7h30

Début de l'échauffement : 7h45

Evacuation du bassin : 8h45

#### APRES-MIDI

Ouverture des portes : 13h30

Début de l'échauffement : 13h45

Evacuation du bassin : 14h45

## PROGRAMME

Dimanche 17 novembre 2024

Ouverture des portes 7 h 30  
Début des épreuves 9 h 00

### Première réunion

10 x 50 NL dames  
10 x 50 NL messieurs  
100 Dos dames  
200 Dos messieurs  
100 Brasse dames  
200 Brasse messieurs  
100 NL dames  
400 NL messieurs  
100 Papillon dames  
200 Papillon messieurs  
100 4 nages dames  
200 4 Nages messieurs

Course des remplaçants : 100m Papillon/100m Dos

#### Pause 15'

4 x 200 NL dames

Ouverture des portes 13 h 30  
Début des épreuves 15 h 00

### Seconde réunion

4 x 200 NL messieurs  
200 Dos dames  
100 Dos messieurs  
200 Brasse dames  
100 Brasse messieurs  
400 NL dames  
100 NL messieurs  
200 Papillon dames  
100 Papillon messieurs  
200 4 Nages dames  
100 4 Nages messieurs

Course des remplaçants : 100m Brasse/100m Nage Libre

#### Pause 15'

4 x 100 4 Nages dames  
4 x 100 4 Nages messieurs

## Précisions réglementaires

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national. - Les meilleures équipes régionales peuvent, à raison de deux équipes maximums par club, participer à la meilleure poule régionale. Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

**Précision :** La notion "d'épreuve nagée" signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

### Exemples :

1. Un nageur respecte la distance, mais pas le style (exemple : 200m nage libre au lieu de 200m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

**Rappel :** Le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

## Classement des équipes

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne seront pas classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront validées et enregistrées.

Le classement des équipes de clubs s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 nage libre, 4 x 100 4 nages et 4 x 200 nage libre) servira à départager les équipes.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacune des ligues responsables de l'organisation de ses propres poules régionales et départementales.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats de Ligue interclubs un rang national à chaque équipe.

### La Nationale 1 prendra en compte :

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

### La Nationale 2 prendra en compte :

- les 160 équipes suivantes en dames et les 160 équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

Pour le classement des clubs en série Nationale, seule la meilleure équipe de chaque club sera prise en considération : il ne peut y avoir un même club classé et en N1A, et en N1B et en N2

## Equipes qualifiées pour les Championnats de Normandie Interclubs TC 2024

### Dames

- 1 EN CAEN (1)
- 2 C VIKINGS DE ROUEN
- 3 MARSOUINS HÉROUVILLE
- 4 CN COUTANCES
- 5 CNP DE SAINT-LO
- 6 ESPADON GRAND-QUEVILLY
- 7 EN CAEN (2)
- 8 ESPÉRANCE VAILLANTE GRANVILLE
- 9 CN AVRANCHES
- 10 H.A.C NATATION SEINE METROPOLE
- 11 AC CHERBOURG EN COTENTIN
- 12 CNM DIEPPE
- 13 MONT-SAINT-AIGNAN NATATION
- 14 CN YVETOT
- 15 BAYEUX OLYMPIQUE NATATION
- 16 COEUR DE NACRE NAT DOUVRES

### Messieurs

- 1 EN CAEN (1)
- 2 C VIKINGS DE ROUEN
- 3 ESPADON GRAND-QUEVILLY
- 4 CNP DE SAINT-LO (1)
- 5 AC CHERBOURG EN COTENTIN
- 6 EN CAEN (2)
- 7 MONT-SAINT-AIGNAN NATATION
- 8 MARSOUINS HÉROUVILLE
- 9 CNP DE SAINT-LO (2)
- 10 CN AVRANCHES
- 11 CNM DIEPPE
- 12 H.A.C NATATION SEINE METROPOLE
- 13 ESPÉRANCE VAILLANTE GRANVILLE
- 14 CN COUTANCES
- 15 EVREUX AC
- 16 ALENÇON NC

### EQUIPES RESERVISTES

- 17 LISIEUX NORMANDIE NATATION
- 18 CNP DE SAINT-LO (2)
- 19 CN LE HAVRE
- 20 EVREUX AC
- 21 C.S.C CARENTAN NATATION

- 17 OLYMPIQUE ARGENTAN
- 18 C LAÏQUE COLOMBELLES
- 19 LISIEUX NORMANDIE NATATION
- 20 COEUR DE NACRE NAT DOUVRES
- 21 ANDELLE NATATION

## Course des remplaçants

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe sera organisée.

Chaque remplaçant aura la possibilité de choisir une course parmi les suivantes :

- ⇒ 100 m Papillon
- ⇒ 100 m Dos
- ⇒ 100 m Brasse
- ⇒ 100 m Nage Libre